

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

18 JUIN 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0460 316 864**

Nom

(en entier) : **Fédération et Organisation de Jeunesse**

(en abrégé) : **FOR'J**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de Monceau Fontaine, 35 à 6031 Monceau-sur-Sambre**

Objet de l'acte : Démission et admission d'administrateurs

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale du 01/06/2026

Démissions d'administrateurs :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission en qualité d'administrateur de :

- LERAT MAXIMILIEN, domicilié à la rue des Cayats 222 à 6001 MARCINELLE, né le 16/03/1991 (N.N. : 91.03.16-333.61), lettre de démission reçue le 27/08/2025.

Nominations d'administrateurs :

L'Assemblée Générale décide d'élire les membres suivants en qualité d'administrateurs :

- MARVIN SERAN, né à Charleroi le 16/08/1997, domicilié à la rue de la Grande Chênevière 121 à 6001 MARCINELLE (N.N. : 97.08.16-247.08)

L'organe d'administration se compose désormais comme suit :

- 1.SALENGROS Stéphanie
- 2.PARMENTIER Marc
- 3.TIMMERMANS Patrick
- 4.MULAS Alexis
- 5.SERAN Marvin
- 6.MOUTON Clara

Démissions de membres :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission en qualité de membre effectif de :

- LERAT MAXIMILIEN, domicilié à la rue des Cayats 222 à 6001 MARCINELLE, né le 16/03/1991 (N.N. : 91.03.16-333.61), lettre de démission reçue le 27/08/2025.

Admissions de membres :

L'Assemblée Générale décide d'élire les personnes suivantes comme nouveaux membres effectifs :

- MARVIN SERAN, né à Charleroi le 16/08/1997, domicilié à la rue de la Grande Chênevière 121 à 6001 MARCINELLE (N.N. : 97.08.16-247.08)

L'Assemblée Générale se compose désormais comme suit :

- 1.SALENGROS Stéphanie
- 2.PARMENTIER Marc
- 3.TIMMERMANS Patrick
- 4.MASULLO Valério
- 5.MULAS Alexis
- 6.SERAN Marvin
- 7.MOUTON Clara

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserver
au
Moniteur
belge

8.GAROFANO Michel
9.DISCOLO Valentin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).